Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

CAP RHÔNE-AIN

#25

QUATRIÈME TRIMESTRE 2021

MAND'APF

SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À LA PERSONNE

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

Nouveau Volkswagen Caddy Xtra SimplyAccess

Nouveau design et nouvel aménagement handicap

Voiture accessible **compacte** et **modulable**

Jusqu'à **4** places assises à l'arrière

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

Handynamic Lyon

165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

Bonjour à toutes et à tous,

Cette rentrée s'annonce avec quelques changements dans notre fonctionnement.

Tout d'abord, la délégation de Villeurbanne fait peau neuve après une période de travaux importante sur les mois de juillet et août 2021. Le premier étage est étendu et le RDC a été remis au goût du jour.

Le nouveau représentant du conseil APF du Rhône est désormais Jean François ROUSSOT qui était auparavant suppléant. Il remplace le regretté Jacky PIOPPI, décédé au mois de juin dernier.

A ses côtés, 2 suppléants viennent l'épauler : de Rokhaya NDIAYE et Boualem CHABOUNE.

Nos assemblées départementales se dérouleront le 22 octobre après-midi dans l'Ain et le 19 novembre après-midi sur la Métropole de Lyon.

Ce sera l'occasion de vous retrouver en présentiel et de délaisser pour un temps la visioconférence qui nous a bien aidée pendant cette période de confinement pour continuer à fonctionner et rester en lien.

Le 16 septembre des rassemblements ont eu lieu dans toute la France pour dire STOP À LA DÉPENDANCE FINANCIÈRE des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Aujourd'hui, le montant de l'AAH est calculé en fonction des ressources du couple. Ainsi, 270 000 personnes en situation de handicap en couple perçoivent une AAH réduite ou en sont privées.

Sur cette même date s'est déroulé le forum ouvert de Décines, une journée qui a réuni l'ensemble des acteurs APF France handicap et partenaires sur le slogan « Je dessine, tu dessines, nous Décinons, ensemble créons Décines 2024 ! »

Cela a été un espace de réflexion fortement participatif, basé sur les compétences de chacun et notre intelligence collective pour co-construire notre plateforme médico-sociale, en mettant au centre les personnes en situation de handicap et l'amélioration des réponses à leurs besoins.

Élus CAPFD Rhône et Ain et Gaël Brand

SOMMAIRE

4 Départ d'Alexandra
Équiper la colocation

5 Journée nationale des aidants
Journée des aidants du 3 juillet

6 Projet stratégique
Partenariat à Bouvent

7 Remonter sur une moto
Du club des lecteurs au club des amis du livre

8 Créativitées croisées et Extra-ordinaire EMMA

9 **Dossier : Mand'APF**

13 Assemblées départementales
L'école de la SEP

14 Album de vie

18 « Trucs & Astuces » du TechLab APF France handicap

19 Numéros utiles
Bibliothèque

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*

Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*

Responsable de publication : chargée de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : Jerome DEYA • ISSN 2250 - 7100

DÉPART D'ALEXANDRA

AU REVOIR !

©APF France handicap

Après 8 années remplies de belles rencontres et de nombreux projets associatifs, il est temps pour moi de voguer vers de nouveaux horizons professionnels et personnels.

J'ai beaucoup appris au sein de la délégation de Villeurbanne en débutant comme volontaire en service civique en 2013 puis en poursuivant en tant que chargée de développement des actions associatives jusqu'à aujourd'hui.

J'ai aimé la vie d'une délégation, cette auberge espagnole où adhérents, bénévoles, salariés, stagiaires et volontaires unissent leurs idées et leurs forces.

J'ai apprécié de promouvoir des valeurs qui me tiennent à cœur en intervenant dans les écoles avec de supers sensibilisateurs. De même, je suis heureuse d'avoir poursuivi le travail de Juliette concernant la culture. Le projet Créativités Croisées a été un beau challenge que je suis ravie d'avoir relevé. Je compte sur vous pour poursuivre les actions et en développer de nouvelles ! Et puis qui sait ? Peut-être que nous nous recroiserons un jour, que ce soit au détour d'une rue ou d'un projet ?

Merci à toutes et tous !

Alexandra Saurin
Chargée de Développement des Actions Associatives

ÉQUIPER LA COLOCATION

LA COLLECTE EN LIGNE LES PETITES PIERRES

La colocation solidaire a ouvert ses portes cet été. Après avoir visité l'appartement et signé le bail mi-juillet, Soumia, Loïc, Chloé et Laetitia ont pu commencer à apporter leurs affaires. Avec des emménagements à des dates différentes (entre fin juillet et début septembre), chacun s'approprie l'appartement à son rythme.

Parce qu'un emménagement coûte cher, surtout quand il s'agit de trouver des meubles adaptés, nous avons eu l'idée de faire appel au financement participatif sur la plateforme des Petite Pierres pour équiper les parties communes de l'appartement : la pièce à vivre avec cuisine ouverte, les salles de bain et la buanderie.

Ce financement participatif nous a permis de récolter 15 000€ qui serviront, entre autre, à financer des meubles adaptés comme une table à hauteur variable, de la décoration pour rendre l'appartement chaleureux voire même de la domotique.

La collecte s'est déroulée de début juin à fin août et tous les réseaux ont été mobilisés : ceux de la délégation, le réseau national d'APF France handicap mais surtout les réseaux respectifs des 4 colocataires, avec notamment une grande implication de Laetitia qui a beaucoup sensibilisé au projet.

Ils ont maintenant une belle enveloppe pour aménager l'appartement, de quoi rendre cette colocation très sympathique !

Anaëlle Bissardon
Chargée de mission Habitat inclusif

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

À VOS AGENDAS !

Le service des Fenottes du SESVAD APF France handicap se saisit comme chaque année de la Journée Nationale des Aidants afin de permettre à des personnes vivant avec un proche en situation de handicap, comme à des professionnels, de se rencontrer, s'informer, débattre et se détendre !

La Journée Nationale est officiellement le 06 octobre. Cette année, notre service a décidé de l'organiser le **lundi 04 octobre** afin de vous permettre de profiter d'autres initiatives le 6 octobre. Elle aura lieu au Palais du Travail de Villeurbanne et se déroulera en 3 temps, chacun étant libre de s'inscrire à tout ou partie.

Cette année, nous allons y aborder le matin, entre aidants et professionnels de tous horizons, le vécu du handicap dans la famille. Avec nos partenaires, le débat sera animé autour de questions comme : Quelles ressources chacun peut avoir ? Comment et quand les activer ? Quelles compétences sont développées ? Comment comprendre et dépasser une crise ? Vers qui se tourner pour éviter une rupture ?

L'après-midi sera elle ouverte uniquement aux aidants. Un médecin de Médecine Physique et de Réadaptation, proposant de l'accompagnement de la douleur par la méditation de pleine conscience présentera cette technique. Puis elle proposera divers exercices permettant d'expérimenter ou de redécouvrir cette pratique qui trouve son origine dans le bouddhisme.

Vous êtes donc invités par les Fenottes à cette journée, ouverte à tous, sur simple inscription. Si vous désirez en savoir plus et recevoir le bulletin d'inscription, merci de contacter la coordinatrice du service au 04 72 43 04 77 ou par mail à aurelie.magazzeni@apf.asso.fr.

Aurélie MAGAZZENI
Coordinatrice du service des Fenottes et accompagnante sociale SAVS

JOURNÉE DES AIDANTS DU 3 JUILLET

J'AIDE UN PROCHE ET MOI QUI M'AIDE ?

Le Collectif des aidants, composé d'une dizaine de partenaires du secteur du handicap et du grand âge, a organisé sa deuxième journée dédiée aux aidants familiaux, le 3 juillet 2021, au sein de la base de loisirs La Plainte Tonique, à Malafretraz.

Une quarantaine d'aidants familiaux et quelques professionnels du secteur ont pu témoigner de leur situation, notamment lors de la table ronde du matin, sur leur statut d'aidants, avec la présence de l'Agence Régionale de Santé et la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Ce fut un moment riche en émotion qui démontre encore une fois les réalités très difficiles vécues par les aidants au quotidien et leurs souhaits réitérés pour davantage de soutien et de simplification administrative.

Les stands du village partenaires, tenus par les différents organisateurs du collectif, ont permis des conseils, des informations et une écoute active personnalisée. L'après-midi, les ateliers thématiques autour des groupes de parole, de conseils apportés par des ergothérapeutes sur les aides techniques, la relaxation autour du touché détente et les jeux ludiques ont été largement ouverts aux participants qui ont pu découvrir, au grès de leurs envies, ces différentes activités.

Un seul regret, la météo qui n'était pas au rendez-vous. Des trombes d'eau continues ont empêché la tenue de l'atelier « rando santé ». Un représentant de l'association a malgré tout pu expliquer et démontrer les biens faits d'une activité physique pour les aidants.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

PROJET STRATÉGIQUE

SE PROJETER SUR 3 ANS

La délégation de Villeurbanne est soutenue par le cabinet Participactive depuis le mois de mai 2021, dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement. L'idée est de se projeter dans les 3 ans afin de repenser les missions et activités de la délégation. Cela ne veut surtout pas dire tout modifier et recommencer mais s'adapter et s'ajuster aux nouvelles demandes des adhérents et partenaires en fonction de nos ressources humaines et financières actuelles.

Pour cela, les adhérents ont répondu à un sondage dans lequel nous vous questionnions sur ce que vous attendiez d'une délégation et votre connaissance de cette dernière. Un séminaire de réflexion s'est ensuite tenu le 14 juin après-midi, dans les locaux de la MDMPH, avec la présence de salariés, d'élus du conseil APF de département, de bénévoles et d'adhérents.

Des groupes de travail mixtes et représentatifs de l'ensemble des acteurs de la vie associative se sont réunis autour de différentes thématiques clés comme le développement et le renouvellement des adhérents, la communication, l'accueil/l'implication et l'intégration des acteurs au sein de la délégation, l'enrichissement de notre offre associative, le développement de projets spécifiques et la recherche de financements, la consolidation de l'équipe et le renforcement du pilotage budgétaire.

Ces grands enjeux de notre fonctionnement se traduisent par la formalisation d'un plan stratégique opérationnel sur 3 ans avec une programmation d'actions prioritaires à définir pour faire évoluer notre organisation. Cette feuille de route vous sera présentée lors de notre assemblée départementale de novembre au sein de foyer l'Etincelle APF France handicap de Gerland.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

PARTENARIAT À BOUVENT

DES MATÉRIELS DE TRANSPORT ADAPTÉS ET GRATUITS

La ville de Bourg-en-Bresse souhaite rendre le site de Bouvent le plus sûr et apaisé pour tous.

Il n'est donc plus possible d'accéder autour du lac et des espaces de jeux pique-nique avec sa voiture.

En contrepartie, la ville met gratuitement à disposition des matériels de transport alternatifs et adaptés qu'elle loue à la plateforme aventure APF France Handicap pendant les mois de juillet et août.

La ville a également fait l'acquisition d'un véhicule électrique capable de prendre en charge les PMR et les emmener où ils le souhaitent autour du lac.

©APF France handicap

Les services de prêt et de voiturage sont assurés par deux jeunes salariés, formés par APF Conseil à la prise en charge des personnes handicapées.

Souhaitons que ce partenariat ville de Bourg-en-Bresse et APF France handicap réponde aux attentes des visiteurs du site de Bouvent, et que suite au retour d'expérience il soit reconduit et amélioré pour les années à venir.

Thierry Abert
Représentant départemental

REMONTER SUR UNE MOTO APRÈS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

C'EST POSSIBLE

©APF France handicap

Un Monsieur (nous l'appellerons M. COSTAUD), accompagné par le SAVS suite à un accident de moto qui l'a laissé paraplégique, désirait remonter sur une moto. Pas une 3 roues, non, une vraie moto à 2 roues, qui penche, qui va vite, qui glisse dans les virages et qui tombe. Sans trop réfléchir aux conséquences, je me suis dit, banco, on essaye !

Après des recherches, des démarches auprès de plusieurs assos, nous avons trouvé une super équipe : PHS (Planète HandiSport) qui a proposé à M. COSTAUD de faire des essais de roulage sur un circuit, à côté d'Alès. Cette asso propose aux personnes atteintes de handicap physique des activités sportives diverses dont les sports mécaniques.

M. COSTAUD est remonté sur une moto, les pieds attachés au cadre par des pédales automatiques de VTT, où les bottes viennent se clipser. Une sangle pour tenir les cuisses entre elles et c'est parti ! 2 gars pour tenir l'équilibre avant qu'il mette les gaz, et pour l'attendre au stand avant l'arrivée.

Premier tour de piste où tout le monde retient son souffle. Le premier passage a été une explosion de joie, pour ses amis, ses parents et moi qui avais une grosse angoisse de la gamelle. Cette journée était exceptionnelle et je ne doute pas une minute que M. COSTAUD sera de nouveau sur les circuits dans les années à venir !

Pierre
Travailleur Social au Pôle Adultes APF France Handicap de l'Ain

DU CLUB DES LECTEURS AU CLUB DES AMIS DU LIVRE

NOUVEAU NOM

En raison de la crise sanitaire, le club des lecteurs n'a pu être actif pendant une longue période. Enfin, nous avons pu nous réunir pour pouvoir le faire revivre et avons par la même occasion pu accueillir Marie-Laurence, nouvelle bénévole à Bourg-en-Bresse.

D'un commun accord, nous avons souhaité modifier le nom du club par *Le club des amis du livre*, avec une nouvelle activité : la sélection de thématiques et l'ajout d'ouvrages appréciés pour la bibliothèque de la Délégation à Bourg-en-Bresse, avec l'objectif de la rendre la plus utile possible.

Une réunion sera programmée autour d'un goûter à la fin du mois de novembre (voir le calendrier des activités). Nous aurons alors le plaisir de vous accueillir pour échanger ensemble le temps d'une réunion ou plus, selon le souhait de chacun.

Ainsi, si vous aimez partager vos informations et passer un bon moment, rejoignez-nous !

Pendant ces derniers mois, la saisie du catalogue des ouvrages a été complétée sur le logiciel en ligne de la Délégation, interrogeable sur le site internet : https://www.apfra.fr/biblio/opac_css/. Les livres peuvent être empruntés.

Le club des amis du livre

CRÉATIVITÉS CROISÉES ET EXTRA-ORDINAIRE EMMA

RETOURS EN IMAGES

Créativités croisées : répétition sur scène en lumière

Créativités croisées : dernière représentation au TNP

Représentation d'Extra-Ordinaire EMMA

MAND'APF

SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À LA PERSONNE

En juin 2019, le service Man'APF 01-69 voyait le jour sur le territoire Rhône-Ain. En octobre 2021, ce service encore peu connu intègre l'équipe de la délégation Rhône-Ain.

© J.Déya

Mand'APF, service mandataire d'aide à la personne : qu'est-ce que c'est ?

Mand'APF c'est une volonté nationale d'APF France Handicap de développer des services dans le domaine de l'aide à la personne sous un format encore mal connu : le mandataire.

Dans le cadre de la PCH, il existe 4 types d'aides (voir schéma). Les plus connus sont l'aidant familial (et son quotidien) et les services prestataires. Il existe 2 autres types d'aide humaine : l'emploi direct et le service mandataire d'aide à la personne.

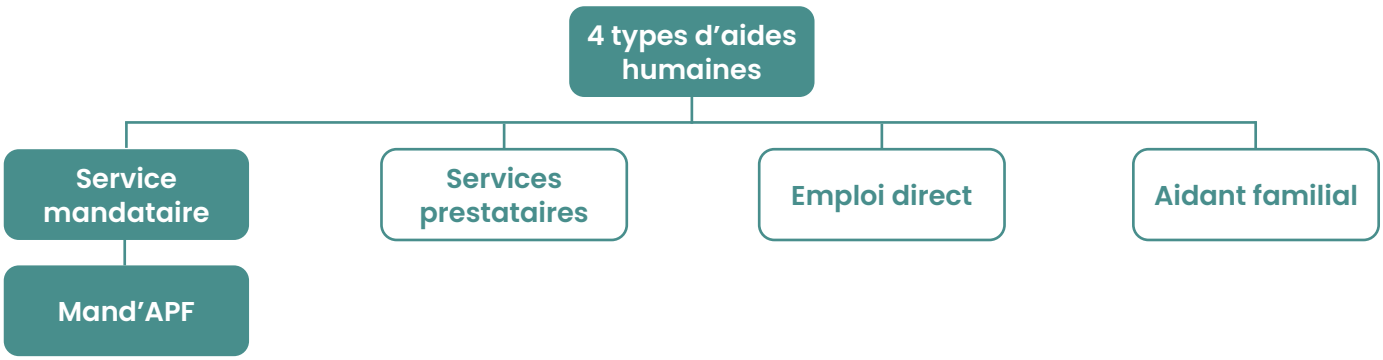

Emploi direct et service mandataire : tous deux ont en commun que **c'est la personne qui bénéficie des interventions qui est l'employeur de ses assistantes de vie**. Les termes de particulier employeur ou de Cesu parleront peut-être davantage.

L'emploi direct et le mode mandataire permettent de choisir qui vient chez soi, à quelle heure et pour quelle(s) activité(s) et de fixer le salaire, dans le respect de la convention collective des salariés du particulier employeur.

Quand une personne bénéficiaire de la PCH choisit d'être particulier employeur, elle peut choisir de gérer cela seule ou de faire appel à un service d'aide à la personne en mode mandataire. C'est là qu'intervient Mand'APF.

Un service mandataire d'aide à la personne, pour schématiser, c'est un service RH qui est là pour aider au recrutement, à la gestion des paies, l'organisation du planning, la rédaction des contrats… mais qui ne décide de rien. **C'est un soutien mais pas un décideur**. Le service n'agit pas à la place des personnes.

Ce rôle de soutien est primordial dans l'esprit qu'APF France handicap veut donner au service Mand'APF. Rendre sa place aux personnes bénéficiaires de la PCH comme actrices de leur projet de vie, de leur organisation, de leurs aides humaines !

Le rôle du référent Mand'APF est tout d'abord de voir avec chaque personne qui le sollicite s'il est possible d'être particulier employeur en termes de responsabilité juridique et si oui, un contrat de mandat est conclu. Le coût du service est couvert par le tarif de la PCH. L'accompagnement est personnalisé et le soutien est en fonction des besoins et de ce que souhaite la personne.

Mand'APF : service mandataire spécialisé sur la PCH Aide Humaine

En plus des fonctions classiques d'un service mandataire, Mand'APF est spécialisé sur le droit PCH Aide Humaine. Les clients du service sont tous des bénéficiaires de la PCH. Le service peut proposer un accompagnement pour une revalorisation de plan d'aide, sa mise en place, les différentes étapes pour contester une proposition et/ou une notification de plan d'aide.

Penser l'organisation du plan d'aide fait aussi partie de l'accompagnement pour aider à trouver l'équilibre entre aidant familial/mandataire/prestataire, par exemple.

Véronique Breton Michel
Référente Mand'APF 01-69

Un peu d'épistémologie : mandataire d'aide à la personne et mandataire judiciaire

Le terme de mandataire peut prêter à confusion ! On le relie souvent à celui de mandataire judicaire quand une personne est sous mesure de protection juridique. Dans le cas présent rien à voir !

Un mandataire, au sens courant du terme, c'est une personne à qui est conféré un mandat, qui est un acte par lequel une personne (mandant) donne à une autre (mandataire) le pouvoir de faire qqch en son nom. Il y une notion de contrat entre les personnes.

Au sens judiciaire du terme, un mandat c'est un ordre émanant de la Justice (mandat d'arrêt par exemple) et le mandataire judiciaire se voit confié un ordre par la justice tel que dans le cadre d'un jugement de protection juridique.

Les heures du plan PCH Aide Humaine

La MDPH propose un plan d'aide humaine en heures, heures déterminées suite à une évaluation des besoins de la personne. C'est le bénéficiaire qui choisit comment il veut répartir ces heures entre les différentes modalités d'aide humaine : aidant familial, prestataire, emploi direct, mandataire. Nul n'a à lui imposer de choix.

Pour chaque type d'aide humaine correspond un montant PCH d'où le fait qu'à plan d'aide égal, le montant perçu est différent. Tarif en vigueur au 1e juillet des tarifs horaires applicables :

- Emploi direct sans délégation de soin : 14,33€
- Emploi direct avec délégation de soin : 15,03€
- Service mandataire sans délégation de soin : 15,76€
- Service mandataire avec délégation de soin : 16,53€
- Service prestataire : 18,25€
  ou tarif du service si conventionnement avec le conseil départemental
- Aidant familial : 3,99€
  ou si renoncement à une partie de son activité salariée ou la totalité : 5,98€

TÉMOIGNAGES

« Les personnes de Mand'APF sont très à l'écoute, toujours disponibles pour nous aider et humaines (elles nous demandent des nouvelles de nos enfants, nous échangeons sur beaucoup de sujets), c'est très rassurant. Je ne regrette pas de faire appel à ce service, ça a changé pas mal de choses dans ma vie. »

Mme Roth

« Face à toutes les démarches, je me suis senti un peu démuni. Je me suis alors renseigné pour faire appel à un service mandataire. Mand'APF est une vraie sécurité, je ne me sens pas tout seul dans mes démarches, j'ai quelqu'un pour m'appuyer. Contrairement à d'autres services, nous sommes plus autonomes : quand nous avons un problème, nous demandons de l'aide. »

M. Durand

« Je ne suis pas un expert en informatique, heureusement que Mand'APF m'accompagne. Le service nous aide à avoir les aides financières et les résultats ne sont pas négligeables. Ça me décharge également du travail, avant je passais mon temps sur les demandes. »

M. Lherbette

« Ma fille et moi trouvons la solution d'être employeur direct via le service de Mand'APF idéale. Nous sommes rassurées par les compétences apportées par le service (droit du travail, convention collective, aide à la mise en place des plannings, aides sur les recrutements…et j'en oublie !). Tout en restant employeur direct, nous sommes épaulés par le mandataire avec qui nous avons une excellente relation, qui est très réactif à chacune de nos sollicitations. Pour nos salariés, cela les rassure aussi car le mandataire répond à leurs questions juridiques de droit du travail. Cela permet donc, sans être un professionnel (une entreprise), de pouvoir agir de façon professionnelle ! Passer par un prestataire est une toute autre approche de l'accompagnement car vous subissez leur choix d'employés, leur choix d'heures de changement de planning… cela ne nous correspondait pas. »

Mme Bonnet et sa fille Mme Svoboda

ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES

LE 22 OCTOBRE ET LE 19 NOVEMBRE

Voici plus d'un an que nous ne nous sommes pas retrouvés en présentiel pour vous présenter nos projets en cours et faire le point sur l'année écoulée.

Cela sera chose faite sur ces mois d'octobre et novembre, les élus des conseils APF de département de l'Ain et du Rhône ont hâte de vous retrouver et d'échanger avec vous respectivement les **vendredis 22 octobre** et **19 novembre** après midi prochain.

Au menu : le nouveau rapport d'activité territorial revu et actualisé dans sa forme et son contenu, un point sur des projets qui nous sont chers.

Pour le Rhône : la formalisation de notre projet stratégique, l'ouverture fin juillet de notre colocation solidaire, la finalisation de notre projet culturel Créativités Croisées.

Pour l'Ain : le groupe access départemental, la plateforme aventure, la finalisation de notre projet culturel Extra Ordinaire Emma.

Ce sera également l'occasion de reparler pour nos deux départements de notre service mandataire Mand'APF destiné aux personnes handicapées employeurs de leurs aides humaines.

Nous vous attendons nombreux. Nous vous présenterons également nos deux nouveaux chargés de développement des activités associatives.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

L'ÉCOLE DE LA SEP

LES NOUVELLES DATES D'OCTOBRE À NOVEMBRE 2021

L'École de la SEP s'adresse à toute personne majeure, ayant un diagnostic récent de SEP (moins de 5 ans) et/ou à son entourage afin de pouvoir mieux appréhender la maladie mais aussi apprendre à vivre avec.

Une demande importante et récurrente chez les nouveaux diagnostiqués est en effet le besoin d'informations. Il n'est pas forcément facile de trouver des informations fiables sur Internet, vous n'osez pas toujours poser toutes les questions qui vous préoccupent à votre neurologue. L'École de la SEP est un lieu où vous pourrez trouver toutes ces réponses.

La proposition de rencontre et d'échanges, ainsi que la perspective de rencontrer des personnes plus avancées dans la maladie, ne correspond pas forcément à ce que vous recherchez, du moins dans un premier temps, et peut même au contraire entraîner des réticences. Ici, vous n'aurez pas à prendre la parole et vous serez en compagnie de personnes qui comme vous, viennent d'apprendre leur diagnostic.

Gaël Brand
Directeur territorial des actions associatives

Collège des Gratte-ciel Môrice Leroux à Villeurbanne.

De 9h à 12h.

9 octobre : Présentation psychopathologie de la SEP, approche philosophique du deuil.

23 octobre : Aspects psychologiques et communication avec l'entourage, traitements et recherche.

6 novembre : Les aides et les droits, SEP et travail, ateliers d'échanges.

27 novembre : Rééducation kiné / Activité physique et sportive.

Pédalo au lac des Sapins

Sortie kayak

Sortie escalade

Sortie escalade

Sortie lac de Bouvent

Sortie lac de Bouvent

Sortie vélorail

Sylvie et Alexandra, les 2 coordinatrices de Créativités Croisées

2 humaines contre les Divinités !

Chantal révise dans sa loge

Damien répète avec le metteur en scène

Nathalie peint une partie d'un costume

Première répétition au TNP

Concert hors les murs de Sonia Wieder-Atherton à l'IEM les Papillons

Résidence de création

Visite du TNP

Restitution Emma : installation

Restitution Emma : installation

Restitution Emma : installation

Restitution Emma : répétition

Restitution Emma : répétition

Restitution Emma : répétition

Restitution Emma : représentation

Restitution Emma : représentation

Restitution Emma : représentation

Restitution Emma : représentation

Club des amis du livre

Pique-nique à Bouvent

Essais vélo et quadrix

Essais vélo et quadrix

Activité délégation

Après-midi jeux

« UTILISER LA VOIX AU LIEU DE SAISIR MANUELLEMENT DU TEXTE AU CLAVIER » : COMMENT ACTIVER LA DICTÉE VOCALE SOUS IOS ET ANDROID

Sans rapport avec les assistants vocaux Siri et OK Google, la dictée vocale sur iOS ou Android permet aujourd'hui de dicter du texte dans de nombreuses applications. Cette fonctionnalité apporte un véritable confort pour la rédaction d'écrits au sein de traitements de texte ou la messagerie dans un environnement peu bruyant, sans nécessiter de connexion, ni de microphone externe. Néanmoins, elle ne dispense pas, bien sûr, d'une relecture attentive.

UTILISER LA DICTÉE VOCALE SOUS IOS

Pour dicter du texte à la voix à un iPhone ou un iPad, il faut tout d'abord activer le mode dictée : Réglages > Général > Clavier > Activer la dictée.

Dès lors, l'icône du microphone apparaît à gauche de la barre espace du clavier.

Un clic sur le bouton et les mots prononcés apparaissent alors à l'écran. Pour terminer la dictée, cliquer sur la petite icône du clavier située en bas de l'écran.

Les commandes de ponctuations et de mise en forme les plus fréquentes sont intégrées : points, parenthèses, saut de ligne, smileys, etc.

© benzoix - www.freepik.com

UTILISER LA DICTÉE VOCALE SOUS ANDROID

Sous Android, la dictée vocale doit également être activée : Paramètres > Langue et saisie > Clavier par défaut > Configurer les modes de saisie > activer « Saisie vocale de Google ».

Dès lors, l'icône du microphone apparaîtra généralement en haut et à droite du clavier. Si l'icône n'apparaît pas, la solution la plus simple consiste à télécharger le clavier Gboard de Google sur le playstore : play.google.com (saisir Gboard). Comme sous iOS, les principales commandes de ponctuations et de mise en forme sont incluses.

© Racool_studio - www.freepik.com

Thierry Danigo
Ergothérapeute

Consulter l'article complet : documentation.apflab.org (en rubrique Aides à la communication).

Retrouvez les actualités et les fiches techniques du TechLab, le hub de l'innovation technologique sur www.techlab-handicap.org

Plaine Images · Imaginarium
99a Boulevard Descat 59200 Tourcoing
Tél : 09 72 66 31 75
Site : www.techlab-handicap.org

Ces livres sont disponibles au centre de documentation des délégations du Rhône et de l'Ain.

2 LIVRES

LE PETIT LIVRE DES HANDICAPS

GEORGES GRARD, LÉOPOLD GRARD

© Éditions Grrr_Art

Cet ouvrage se veut être un des ouvrages référents en matière de handicap à destination du jeune public. Il restitue le monde des handicaps sous forme de chapitres introduits par un conte, une fable ou une nouvelle littéraire maquettée et illustrée par les dessins de Jak. De la définition du handicap en passant par l'Histoire, les différentes « familles », les textes de loi, les témoignages sur la discrimination, sur les problématiques d'accessibilité, la culture, l'handisport, le sport adapté, les initiatives, les associations, les personnalités célèbres en situation de handicap, la place du handicap dans le monde, la société inclusive, l'humour…

RUNNING GIRL, MA COURSE VERS LES PARALYMPIQUES

NARUMI SHIGEMATSU

Rin est une lycéenne qui, à 15 ans, a subi une réduction de sa jambe droite. Elle a du mal à reprendre goût à la vie jusqu'à ce qu'elle découvre les lames, prothèses sportives adaptées pour la course. L'idée de pouvoir courir de nouveau, puis le fait qu'elle se révèle douée, la transforment au point qu'elle vise les Jeux paralympiques de Tokyo 2020. L'histoire est celle d'une passion et des difficultés rencontrées. Mais ce manga, série en trois tomes, fait plus que décrire avec finesse le parcours de l'héroïne ; la mangaka communique énergie et optimisme.

© Éditions Akata

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :
☐ Courrier
☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69):
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01):
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69):
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01):
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69):
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69):
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69):
04 37 91 36 36

Crédit photo : Getty Images – BABEL
CONFINEMENT,
JOUR 8 030.
QUAND ON VIT AVEC UN HANDICAP,
LE CONFINEMENT, C'EST TOUTE L'ANNÉE.
Difficultés d'accès aux soins et à l'éducation, conditions de travail inadéquates, logement mal adapté, déplacements limités… Pendant deux mois, votre quotidien a ressemblé à celui des personnes en situation de handicap. Maintenant que nous en sommes tous conscients, ne serait-il pas temps de bâtir un monde qui ne laisse personne de côté ? Soutenez-nous dans notre combat pour l'égalité des droits pour tous.
Faites un don
sur apf-francehandicap.org
DON en CONFIANCE
ENSEMBLE, NE LAISSONS
PERSONNE DE CÔTÉ.
APF France handicap
Association reconnue d'utilité publique
APF FRANCE HANDICAP – DIRECTION DE LA COMMUNICATION – 17, BD AUGUSTE-BLANQUI – 75013 PARIS